29.05.2008 – 17:45 Uhr

CSS et INTRAS: les autorités de surveillance autorisent le regroupement

Lucerne/Genève (ots) -

Les autorités de surveillance de la Confédération ont approuvé le regroupement d'INTRAS et de la CSS. Comme annoncé en novembre dernier, les deux entreprises se présenteront désormais unies sur le marché. Vu l'augmentation des coûts de prestations, le nouveau Groupe CSS prévoit pour 2009 une hausse des primes modérée de 1 à 2 pour cent; il s'agit de la moyenne nationale de toutes ses marques. Ainsi, l'adaptation des primes pour l'année prochaine au niveau du nouveau Groupe CSS sera nettement inférieure à celle qui avait été pronostiquée ce printemps pour l'ensemble de la branche.

Le Groupe CSS dont le siège est à Lucerne affiche une croissance régulière. L'entreprise, ayant à nouveau enregistré une croissance organique réjouissante au cours de l'exercice écoulé, est maintenant en mesure, avec INTRAS, de renforcer encore sa position de leader des assureurs-maladie suisses. La commission de la concurrence (Comco), le Département fédéral de l'intérieur (DFI) ainsi que l'Office fédéral des assurances privées (OFAP) ont approuvé ce regroupement sans conditions.

INTRAS avec ses 364'000 assurés fait donc partie du Groupe CSS avec effet rétroactif au 1er janvier 2008 et est consolidée pour la première fois pour l'exercice en cours. Le siège principal d'INTRAS demeure à Carouge (Genève). INTRAS continue de travailler avec ses propres produits d'assurance, sans changer les interlocuteurs actuels de ses clients et assurés; ses 350 collaborateurs conservent leur poste. Le nouveau Groupe CSS compte désormais 1,62 million d'assurés, dont 1,33 million assurés de base, et présente un volume de primes de 4,6 milliards de francs et une part de marché de plus de 18 pour cent.

Economies sensibles sur les coûts

Ce regroupement qui permet de réaliser des synergies dans la gestion des coûts est entièrement réalisé dans l'intérêt des assurés de CSS et d'INTRAS. Le Groupe CSS, assureur-maladie de taille, sera en mesure de contribuer à l'organisation du système de santé en faveur de ses assurés, en mettant en exergue des modèles d'indemnisation et d'assurance prometteurs et en concluant à l'avenir des conventions avantageuses avec les fournisseurs de prestations.

Hausse modérée des primes en 2009

Aujourd'hui déjà, il apparaît que la hausse des primes pour l'année 2009 sera modérée pour les assurés du Groupe CSS. En effet, CSS et INTRAS prévoient une augmentation moyenne au niveau suisse de seulement 1 à 2 pour cent maximum, adaptation nettement inférieure à celle qui avait été pronostiquée ce printemps pour l'ensemble de la branche.

Accord de distribution avec Zurich et Vaudoise

Dans le cadre du rapprochement entre INTRAS et CSS, un accord de distribution sera conclu avec les compagnies d'assurances Zurich (Suisse) et Vaudoise. Celles-ci proposeront désormais à leurs clients, à travers leur réseau de vente, les solutions d'assurance maladie du nouveau Groupe CSS qui inclura aussi certains de leurs produits dans son offre. L'objectif de cet accord est d'intensifier

la collaboration entre les assureurs, ce qui profitera aux clients et aux collaborateurs.

A propos d'INTRAS et du Groupe CSS

INTRAS a été fondée à Genève en 1964 par des compagnies d'assurances privées. L'entreprise compte deux sociétés, INTRAS Caisse maladie, qui pratique l'assurance maladie obligatoire selon LAMal et INTRAS Assurances SA, en charge de l'assurance complémentaire. INTRAS assure 364'000 personnes avec un volume de primes de 1,2 milliard de francs (2007). INTRAS dispose de son propre réseau de distribution, qui compte 14 agences dans toute la Suisse et un réseau indépendant composé de plus de 57 courtiers et quelque 635 agents libres.

Le Groupe CSS, dont le siège est à Lucerne, a été créé en 1899. Le Groupe, avant d'accueillir INTRAS, se compose de quatre sociétés : CSS Caisse maladie SA, Arcosana SA et Auxilia SA, spécialisées dans l'assurance maladie de base selon LAMal, ainsi que CSS Assurance SA pour les assurances complémentaires. Le réseau de distribution, bien implanté sur l'ensemble du territoire suisse, compte près de 200 agences. CSS assure actuellement 1'260'000 clients, avec un volume de primes de 3,4 milliards de francs.

A propos du nouveau Groupe CSS

Le nouveau Groupe CSS compte avec INTRAS près de 1,62 million d'assurés. Il est aussi l'assureur de plus de 15'000 entreprises, totalisant 300'000 assurés. L'encaissement annuel de primes dépasse 4,6 milliards de francs.

Contact:

Céline Reymond Joneleit, porte-parole Suisse romande
CSS Assurance
Tél.: +41/58/277'63'66
E-Mail: celine.reymond@css.ch

Jean-Yves Rapin, CEO INTRAS Assurances
Tél.: +41/22/827'92'06
E-Mail: jean-yves.rapin@intras.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003522/100562804 abgerufen werden.